

Chers députés et sénateurs de la région des Grands Lacs

Objet : Négociations sur l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

Nous, les soussignés, sommes 61 groupes environnementaux dans le bassin binational des Grands Lacs, qui travaillons activement depuis sept ans pour apporter des contributions et assurer la participation citoyenne dans la renégociation de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Nous vous écrivons pour vous demander de prendre contact avec le ministre des Affaires étrangères John Baird et le ministre de l'Environnement Peter Kent, afin de les exhorter à :

- s'assurer que les objectifs des citoyens, formulés dans le document ci-joint, sont intégrés à l'Accord;
- s'assurer que les citoyens ont l'occasion de voir l'actuelle version préliminaire de l'Accord et d'y apporter leurs contributions avant que celui-ci ne soit finalisé;
- s'assurer que, dans les six mois suivant la signature de l'Accord, la participation es sous-comités des annexes de l'AQEGL, y compris la participation des membres non gouvernementaux et la participation effective d'organisations non gouvernementales donnera lieu à des plans d'action pour réaliser les engagements énoncés dans le nouvel AQEGL;
- s'engager à fournir un financement suffisant pour la mise en œuvre complète de l'Accord.

Ce n'est que la troisième fois en quatre décennies que cet Accord fait l'objet d'un renouvellement, il s'agit par conséquent d'une occasion rare de s'assurer que l'Accord renferme la vision et les plans d'action spécifique nécessaires pour aborder les problèmes persistants et émergents et pour nous guider dans les décennies à venir. Nos groupes ont préparé un document détaillé [Résumé des objectifs des ONG pour un Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs revitalisé, ci-joint] qui donne un aperçu de nos espoirs et de nos objectifs pour l'Accord.

Les négociateurs nous ont assuré que le nouvel Accord serait une avancée majeure pour les Grands Lacs. Au Canada, les négociateurs ont invité un Comité consultatif des intervenants à fournir des conseils sur les négociations au cours des dernières années. Des webinaires et une réunion publique ont été utilisés pour solliciter la participation d'un public plus large. En ce qui concerne les webinaires et la réunion publique, les présentations des problèmes à l'examen se sont bornées à fournir une description générale de la structure et des concepts, sans avoir recours à un langage détaillé et spécifique. Cela ne nous donne aucune base d'assurance que les aspirations du public à une évolution visionnaire de l'accord, y compris un engagement scientifique et public actif, seront satisfaites.

Cet Accord servira de guide pour la politique et les actions, aux États-Unis et au Canada, destinées à restaurer et protéger les Grands Lacs, dans les vingt prochaines années ou plus; il est essentiel qu'il aborde les principales préoccupations des intervenants dans le bassin et soit à jour par rapport aux problèmes en constante évolution qui menacent la résilience de cet écosystème naturel unique. Il doit aussi susciter une participation active des intervenants pour s'assurer d'obtenir une large adhésion, ce qui permettra de déployer plus de ressources pour sa mise en œuvre.

L'écosystème des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent est un trésor mondial d'eau douce, et représente une ressource vivante dont dépendent des millions de gens dans nos deux pays. Des

agressions environnementales et des pressions sociales multiples menacent la vitalité et la résilience de cet écosystème. Les gouvernements des deux pays ont une obligation fiduciaire d'intendance vis-à-vis des Grands Lacs. Cette responsabilité inclut nécessairement une contribution et une participation significatives des organisations non gouvernementales et des citoyens. À moins que nous ne prenions des mesures courageuses et cohérentes, l'écosystème des Grands Lacs court un risque bien réel de subir des dommages écologiques et économiques et un déclin irrémédiables, avec les conséquences qui en découlent pour l'utilisation et la jouissance du public. En tant que fiduciaires et gardiens des lacs, les États-Unis et le Canada partagent la responsabilité unique de sauvegarder presque un cinquième des réserves mondiales d'eau douce de surface, utilisent comme leur eau potable, avec les systèmes vivants qui en dépendent.

Maintenant, plus que jamais, nous vous demandons d'exhorter le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Environnement à s'assurer que le nouvel Accord soit un instrument vigoureux et positif pour protéger les Grands Lacs et garantir leur santé et leur vitalité à long terme.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de trois personnes à toutes fins utiles; n'hésitez pas à leur poser toute question que vous pourriez avoir. Cette lettre a été préparée et signée conjointement par les 61 groupes listés ci-dessous.

Respectueusement,

John Jackson

Union Saint-Laurent Grands Lacs
Directeur de programme
jjackson@glu.org
519-744-7503

Theresa McClenaghan

Association canadienne du droit de
l'environnement,
Directrice administrative
theresa@cela.ca
416-960-2284 poste 219

Lin Kaatz Chary

Great Lakes Green Chemistry Network
Directrice administrative
lchary@sbcglobal.net
219-938-0209

Signataires de la lettre :

Alliance for the Great Lakes (Chicago)

Lyman Welch, Water Quality Program Director

American Rivers Great Lakes Field Office (U.S. Great Lakes-wide)

Katie Rousseau, Associate Director

Audubon New York

Albert Caccese, Executive Director

Biodiversity Project (U.S. Great Lakes-wide)

Jennifer Browning, Executive Director

Buffalo Niagara Riverkeeper

Jill Spisiak Jedlicka, Director of Ecological Programs & Buffalo River Remedial Action Plan Coordinator

Canadian Environmental Law Association (Ontario-wide)

Theresa McClenaghan, Executive Director

Canadian Federation of University Women (CFUW)

Ontario Council, Myra Willis, President

**Centre for Engineering & Public Policy,
McMaster University (Hamilton)**
Gail Krantzberg, Professor & Director

**Chicago Zoological Society/Brookfield Zoo
(Chicago)**
Stuart Strahl PhD, President and CEO

**Citizens Environment Alliance of
Southwestern Ontario**
Derek Coronado, Coordinator

Clean Water Action — Michigan
Cyndi Roper, State Director

Clean Water Action – Minnesota
Deanna White, State Director

**Congregation of St. Joseph (Illinois, Indiana,
Michigan, Ohio)**
Joellen Sbrissa & Mary Ellen Gondeck

Council of Canadians – Montreal Chapter
Abdul Pirani, Chair

Earth Action (Erie, Pennsylvania)
Pat Lupo OSB, Education Director

Ecojustice (Canada-wide)
Elaine MacDonald, Senior Scientist

Ecology Center of Michigan
Tracey Easthope, Environmental Health
Project Director

Environmental Defence (Toronto)
Claire Malcolmson, Manager of Water Programs

Environmental Health Fund (Boston)
Judith Robinson, Executive Director

Flow for Water Coalition (Great Lakes-wide)
Jim Olson, Chair

Freshwater Future (Great Lakes-wide)
Jill Ryan, Executive Director

**Friends of the Cloquet Valley State Forest
(Minnesota)**
Kristin Larsen, Executive Director

**Friends of the Detroit River (Trenton,
Michigan)**
David Howell, Chairman

Friends of Wetlands (Ohio)
Ray Stewart, President

**Georgian Bay Association (Georgian Bay,
Ontario)**
Bob Duncanson, Executive Director

**Grand River Environmental Network (Grand
River, Ontario)**
Susan Bryant, Secretary

**Great Lakes Green Chemistry Network (Great
Lakes-wide)**
Lin Kaatz Chary, PhD, President

Great Lakes United (Great Lakes-wide)
John Jackson, Program Director

**Green Science Policy Institute (Berkeley,
California)**
Arlene Blum, Executive Director

**Indigenous Environmental Network (Great
Lakes-wide)**
Simone Senogles, Development Coordinator

**Izaak Walton League of America, Great Lakes
Committee (U.S. Great Lakes states)**
Jill Crafton, Chair

Izaak Walton League of America, Ohio Division
James Storer, President

Izaak Walton League, Porter County (Indiana)
Jim Sweeney, President

**Kalamazoo River Cleanup Coalition
(Kalamazoo, Michigan)**
Gary Wager, Executive Director

**Lake Erie LaMP Public Forum (Lake
Erie-wide)**
Joe Logan, Coordinator

Lake Erie Waterkeeper Inc. (northern Ohio)

Sandy Bihn, Executive Director

Lake Ontario Trout & Salmon Association (LOTSA) (Western New York State)

Patrick DiNicola, Treasurer

Lake Superior Binational Forum (Lake Superior-wide)

Glen Dale & Bruce Lindgren, Co-Chairs

Los Jardines Institute (Albuquerque, New Mexico)

Richard Moore, Program Coordinator

Michigan Environmental Council

James Clift, Policy Director

Milwaukee Riverkeeper

Cheryl Nenn, Riverkeeper

National Wildlife Federation (U.S. Great Lakes states)

Marc Smith, Senior Policy Advisor

Natural Resources Defense Council (Chicago)

Thom Cmar, Midwest Program Attorney

Nature Abounds (Pennsylvania)

Melinda Hughes-Wert, President

National Parks Conservation Association (U.S.-wide)

Chad Lord, Director, Water Program

Nature & Democracy (Wisconsin)

Jane Elder, President

Nature Québec

Christian Simard, Director

Ohio Environmental Council (Ohio-wide)

Kristen Kubitzka, Director of Water Policy & Outreach

Ontario Headwaters Institute (Toronto)

Andrew McCammon, Executive Director

Ontario Public Advisory Council

Moyra Haney, Chair

Quinte Watershed Cleanup

Manfred Koechlin, Director

Religious Coalition for the Great Lakes (Great Lakes states)

Irene Senn, Coordinator

Save the Dunes (Indiana)

Nicole Barker, Executive Director

Sheil Management Services (Niagara Peninsula)

David Renshaw, Senior Project Manager

Sierra Club Binational Great Lakes Committee (Great Lakes-wide)

Wayne Howard &
Lino Grima,
Committee Co-chairs

Sierra Club Ontario

Mary Muter, Chair, Great Lakes Section

Superior Watershed Partnership and Land Trust (Upper Peninsula of Michigan)

Carl Lindquist, Executive Director

The Endocrine Disruption Exchange (TEDX) (United States-wide)

Theo Colborn, PhD., President

Tip of the Mitt Watershed Council (Petoskey, Michigan)

Grenetta Thomassay, PhD, Program Director

Wallaceburg Advisory Team for a Cleaner Habitat (WATCH) (Southwestern Ontario)

Kris Lee, Chair

Women's Voices for the Earth (U.S.-wide)

Alexandra Scranton, Director Science & Research

Résumé des objectifs des ONG pour un

Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs revitalisé

► **Une stratégie visionnaire pour le 21^e siècle.** Le nouvel Accord doit conserver ses objectifs de restaurer les Grands Lacs et de les protéger contre la pollution toxique, et il doit aussi étendre ces objectifs pour prendre en compte les défis d'aujourd'hui et de demain. Cela signifie qu'il faut aborder les menaces engendrées par les perturbations climatiques, mettre fin à l'assaut des espèces envahissantes, arrêter la perte d'habitat et prévenir les nouvelles menaces de pollution. Cela signifie également qu'il faut adopter des stratégies tournées vers l'avenir comme la chimie verte, et renouveler l'accent porté sur la recherche et le partage d'information qui conduisent à des stratégies et des actions proactives pour prévenir des dégâts supplémentaires et restaurer l'écosystème. Cette vision doit aussi inclure un rôle essentiel pour l'application du principe de précaution, inhérent aussi bien à la bonne science qu'aux principes des fiducies d'intérêt public pour les eaux navigables comme les Grands Lacs, de manière complètement intégrée à l'échelle des processus décisionnels.

► **Un engagement à ne pas faire marche arrière.** Les engagements à prévenir la pollution toxique dans les lacs doivent rester un pilier de l'Accord, et la « gestion des risques » ne devrait pas remplacer les buts de prévenir et d'éliminer les rejets toxiques dans les Grands Lacs. Les objectifs ambitieux d'élimination quasi totale et de zéro rejet, initialement introduits dans la *Clean Water Act* des États-Unis et consacrés dans l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs de 1987, doivent être conservés et renforcés. Une liste des substances chimiques préoccupantes désignées pour une action prioritaire doit aussi être conservée dans le nouvel Accord; cette liste doit inclure non seulement les substances chimiques préoccupantes déjà connues et listées dans l'Accord de 1987, mais aussi les nouvelles substances et classes de substances chimiques préoccupantes qui ont été identifiées depuis et qui continuent d'émerger comme de nouvelles menaces. Les engagements en vue d'atteindre la cible d'élimination quasi totale des substances toxiques doivent inclure le fait d'adopter des approches pour appuyer la prévention, comme la chimie verte, et le remplacement éclairé.

► **Un engagement à des calendriers, des échéances, des jalons et des mesures de réussite.** Ce sont des actions et des mesures spécifiques dont nous avons besoin, pas juste un langage symbolique. Des plans dépourvus d'échéances périliteront, tout comme ils l'ont fait au cours des 24 dernières années. Nous avons besoin de dates, de jalons clairement identifiés pour mesurer les progrès, y compris des mesures simples de la qualité de l'eau, la santé biologique, la résilience écologique et la sécurité pour l'homme. De plus, lorsque l'engagement pris dans le nouvel Accord consiste à élaborer un plan, l'Accord devrait préciser la date à laquelle le plan sera terminé.

► **Inclure des plans d'action – pas simplement des plans pour faire des plans.** Les négociateurs ont indiqué que le nouvel accord se composerait principalement d'engagements à faire des plans. Cela ne fera que retarder les actions énergiques et urgentes dont nous avons besoin maintenant. Le nouvel Accord doit comporter des plans clairement articulés pour le nettoyage et la préservation, pas simplement des plans pour faire des plans.

► **Achever le nettoyage et la restauration des ports contaminés.** Depuis la dernière révision de l'Accord en 1987, seuls quatre des 43 « points chauds » contaminés (également désignés comme les zones préoccupantes) ont été suffisamment nettoyés pour atteindre les cibles initiales de restauration. Les autres sites continuent à dégrader la qualité de l'eau et à poser des risques pour la santé. L'Accord doit revigorer les engagements des deux côtés de la frontière afin que cette tâche soit exécutée, bien exécutée, et selon un échéancier plus rapide.

► **Protéger chacun des lacs, depuis l'amont jusqu'aux eaux profondes – l'approche du bassin hydrologique.** Les plans d'aménagement panlacustres doivent reconnaître que beaucoup de problèmes dans les lacs commencent en amont, et pour être efficaces, les solutions doivent inclure les affluents et l'eau souterraine en tant que parties intégrantes de l'écosystème. Cependant que la pollution toxique constitue un souci majeur (sur lequel se concentrent actuellement les plans d'aménagement panlacustres), il en est de même des eaux de ruissellement

polluées provenant des champs et des rues, des débordements d'égouts, de la perte des habitats marécageux, de la contamination des eaux souterraines, de la propagation des espèces envahissantes, de l'impact négatif croissant des algues engendrées par la contamination de nutriments (la menace la plus immédiate pour le lac Érié), de la pollution et de la destruction de l'habitat occasionnée par les activités minières, et ainsi de suite. Nous devons embrasser l'approche écosystémique en planifiant la protection du système entier contre toutes les menaces et en utilisant des approches systématiques et collaboratives dans l'ensemble des lacs.

► **Renforcer le rôle indépendant joué par Commission mixte internationale (CMI).** La CMI a joué un rôle critique pour ce qui est de faire avancer la connaissance scientifique des Grands Lacs et de dire au public et à nos gouvernements la dure vérité concernant l'état des lacs, les menaces émergentes et les manquements de nos gouvernements à respecter leurs engagements. Ce rôle a été amoindri suite aux changements de l'Accord de 1987, et il a encore été affaibli par les coupes budgétaires qui ont réduit les ressources et les capacités de la CMI au cours des dernières décennies. Les gouvernements se trouvent contraints par des considérations politiques et d'autres impératifs qui les empêchent de faire preuve d'objectivité en abordant les limitations existantes au progrès. Maintenant, plus que jamais, nous avons besoin que la voix indépendante de la CMI joue un rôle énergique en tant que juge des progrès et de la mise en œuvre en vertu de l'Accord, et au titre de fiduciaire et gardien des lacs, libre de toute entrave.

► **Un engagement à un rôle pour d'autres gouvernements, le public et d'autres intervenants clés dans le nouvel organe directeur binational proposé pour l'Accord et dans d'autres comités importants.** Actuellement, les organes qui supervisent la mise en œuvre de l'Accord fonctionnent avec une participation minimale des citoyens, de manière largement fermée et en rendant peu de comptes au public. Les décisions critiques et les évaluations continues des comités relatives à la mise en œuvre de l'Accord effectuées par ces comités doivent inclure des représentants des tribus, des Métis, des Premières nations et des municipalités en tant que partenaires, ainsi que d'autres parties affectées, des citoyens et des intervenants, afin d'améliorer la transparence et l'imputabilité dans les prises de décision, et de fournir des perspectives plus vastes.

► **Un engagement au leadership scientifique.** Le nouvel Accord doit restaurer et soutenir le rôle de la recherche scientifique ainsi qu'une capacité de mise en garde précoce, qu'il a jadis soutenue par le biais de scientifiques du gouvernement et de la CMI. Nous avons besoin d'une science stratégique pour comprendre la complexité grandissante des interactions dans les Grands Lacs, couplée à des approches transparentes en matière d'investigations et de dissémination des données scientifiques.

► **Un engagement à des mesures d'imputabilité.** L'Accord devrait spécifier que les rapports officiels de la CMI et des parties seront examinés par le Congrès et le Parlement, y compris des débats de surveillance et des témoignages de citoyens, en adéquation avec la responsabilité de tutelle à l'égard du bien public commun que sont les eaux des Grands Lacs. Les gouvernements fédéraux devraient établir des accords de mise en œuvre avec les provinces, États, Premières nations, tribus, Métis et municipalités concernés, en détaillant leurs rôles et responsabilités respectifs. Les citoyens devraient avoir le droit d'adresser des pétitions aux gouvernements pour agir en vertu de l'Accord. Les gouvernements devraient consacrer suffisamment d'argent et de personnel pour accomplir la mise en œuvre.

► **Reconstruire la base politique et économique binationale pour la protection des Grands Lacs.** Les gouvernements des deux nations doivent développer et soutenir les occasions de collaboration entre scientifiques, fonctionnaires, organismes publics, organisations de citoyens et intervenants multiples. Cela peut s'effectuer notamment en convoquant des groupes de travail binationaux pour atteindre des objectifs spécifiques, par la participation à des réunions, en assignant des rôles aux citoyens dans les conseils et les comités, en améliorant considérablement les rapports et la communication sur les stratégies et les actions, et en utilisant des plans de

travail axés sur les résultats qui peuvent informer les circonscriptions des stratégies, des actions et des impacts susceptibles d'en découler.

Les négociateurs nous ont assuré que le nouvel Accord serait une avancée majeure pour les Grands Lacs. Cependant, le public n'a rien vu de plus que des déclarations vagues et générales sur le contenu proposé. Cela ne nous donne aucunement l'assurance que les objectifs listés ci-dessus seront incorporés au nouvel Accord.

Veillez demander au Département d'État des États-Unis de diffuser l'actuelle nouvelle version préliminaire de l'Accord au public pour recueillir leurs commentaires.

Un compte-rendu du processus de renégociation de l'AQEGL et des perspectives des militants citoyens est accessible sur le site Web de *Union Saint-Laurent Grands Lacs* à l'adresse suivante :

http://www.glu.org/en/campaigns/healthy_waters/glwqa.

Le 15 février 2012